

## ASSOCIATION « LES AMIS DE PERPEZAC-LE-BLANC »

### « *CULTURE ET NATURE, NOS PRIORITES 2023* » :

Caroline PLANTADE, Présidente des Amis



Caroline  
PLANTADE ( en  
rouge) avec Elisabeth  
WAGNER-ROBIN  
(à sa gauche), JM  
PLANTADE et  
Jeanine SAINT-  
PAUL ( à sa droite)

( Photo DR)

Un des temps forts de l'Assemblée générale qui s'est tenue, malgré la neige, le samedi 21 janvier 2023, a été la présentation par la « jeune » présidente de l'Association des Amis de Perpezac, Caroline PLANTADE, des projets d'animations et d'évènements pour la nouvelle année. Sans oublier, bien sûr, des bons vœux 2023 pour toutes les familles présentes ou représentées.

« Nos projet sont élaborés autour de deux thèmes-clé qui nous tiennent particulièrement à coeur : la culture et la nature » a-t-elle précisé dans son rapport moral introductif en présence de dix-huit personnes dont la mairesse, Sandrine LABROUSSE. ( neuf excusées).

De fait, les projets 2023 présentés appartiennent essentiellement aux deux catégories nature et culture.

### Côté nature :

- ✓ **Troc des Plantes**, le 13 mai prochain avec un atelier créatif pour les enfants et la participation de l'association des « parents d'élèves », merci à sa Présidente, Caroline LARAMADE
- ✓ **Nettoyage du sentier botanique** de la Mine avec les Bénévoles sous la houlette de la botaniste Cathie FAURIE
- ✓ **Participation à la « fête des jardins » ( les 2,3 et 4 juin 2023)** avec des visites guidées et animées sur le sentier botanique, ouverture de jardins particuliers, possibilité de décorer et personnaliser les fleurs métalliques originales de Serge CHAMINADE
- ✓ **Suivi des migrations des hirondelles** ( avec Bernard FAURIE)
- ✓ **Initiation à la colombophilie et lâcher de pigeons** de concours à Perpezac avec l'association des colombophilistes de Brive
- ✓ **Initiation à la Vie sauvage** ( proposition d'Elisabeth ALCORN)

### Côté culture :

- x **Grande journée « Peinture-Nature » le 3 juin 2023** avec les Peintres du Bas Limousin qui viendront poser leurs chevalets à l'occasion de la Fête des Jardins
- x **Hommage aux artistes Perpezacois** ( Anne Lan, Lucien BOUDY, Reg et Robert ALCORN, Roland CHAMINADE, Michel ESPINASSOUZE...) à travers des rétrospectives qui leur seront spécialement consacrées
- x **Exposition estivale** de Peintres du Bas-Limousin
- x **Organisation de concerts** classiques, variétés ( de qualité), chorales... Le chœur des Hommes et Femmes de Brignac a déjà donné un accord de principe pour un récital dans notre Commune, Visites guidées de notre Village autour de son architecture, de ses puits, fours, de ses paysages...
- x **Rencontres avec les Artisans de Perpezac**
- x **Evènement à caractère gastronomique**
- x **Projections cinématographiques** et dégustations ( automne/hiver)

- x **Contribution des « Amis » à l'avancement du dossier « réouverture de chemins »** porté par Bernard GAY, membre du Conseil Municipal

**Côté pratique, enfin :**

- ◆ **Initiation aux gestes « Premiers Secours »** à travers une formation dispensée par les Sapeurs Pompiers d'Ayen et la Croix Rouge de la Corrèze.

Ces propositions et projets ont fait l'objet de nombreux échanges tout au long de l'Assemblée générale .

Idem pour la mise en place de **Commissions de Travail** au sein des « Amis de Perpezac ». « *A ce stade, a rappelé la Présidente PLANTADE, trois thèmes ont été retenus 1) les projets, 2) les relations publiques, 3) la communication. Chacun des membres peut s'y inscrire sur simple demande et seront informés précisément. La participation de tous et l'ouverture au débat favorisent toujours le dynamisme au sein des associations* ».

Pour finir, l'AG a approuvé à l'unanimité le rapport définitif d'activités 2022 présenté par le Secrétaire, Jean-Marc PLANTADE ( sur les bases de celui de l'Assemblée générale Extraordinaire du 15 octobre 2022 détaillé par la Présidente Annie CORMEROIS) et a donné quitus au rapport financier 2022 présenté par la Trésorière, Elisabeth WAGNER-ROBIN ( sur les bases également de celui de Jeanine SAINT-PAUL, sa prédécesseure). En 2023, la **cotisation annuelle reste à 10 euros** pour les membres, et sans limite pour les généreux donateurs. Des reçus fiscaux permettant une déduction de 66 % sont disponibles sur simple demande.

Une distribution de galettes et de boissons fraîches a conclu cette Assemblée générale amicale et dynamique.

**Caroline PLANTADE**  
**Présidente des Amis de Perpezac**